

COMMUNIQUÉ

La Faculté de droit de l'Université de Montréal est choisie par le regroupement universitaire Law Without Walls et devient ainsi la première faculté de droit canadienne à participer à ce projet pédagogique innovateur

Montréal, le 18 septembre 2012 – La Faculté est fière de s'associer à Law Without Walls, une activité pédagogique innovatrice dont l'objectif premier est d'éliminer les cloisons parfois étanches qui séparent le droit du monde des affaires, les facultés de droit de leurs étudiants, les professeurs du monde des affaires et l'enseignement du droit de la pratique. La Faculté est la toute première faculté de droit canadienne à s'associer à ce regroupement. Elle se joint ainsi à certaines des facultés de droit les plus réputées au monde telles que la Harvard Law School, la Stanford Law School, le University College London Laws, la Fordham Law School (N.Y.), la Sydney Law School, la Peking University School of Transnational Law, la University of St. Gallen Law School (Suisse), la IE Business School (Espagne), la Indiana University School of Law, Miami Law, la New York Law School et la Universidad de Los Andes Facultad de Derecho (Colombie). Deux étudiants de la Faculté seront choisis au cours de l'hiver 2013 pour participer à cette activité. La professeure Marie-Claude Rigaud, agira à titre de mentor universitaire pour une des équipes. Instigatrice de ce projet, la professeure Rigaud se dit ravie que le regroupement universitaire qui pilote l'activité Law Without Walls ait reconnu dans la Faculté de droit toutes les qualités requises pour participer à une entreprise pédagogique unique, innovatrice et en syntonie avec les développements qui s'opèrent dans l'enseignement du droit et dans le monde de la pratique juridique.

Le cours adopte une approche transdisciplinaire autour des questions percutantes auxquelles fait face la profession juridique, que ce soit le recours aux technologies de l'information ou aux préceptes de la psychologie et des neurosciences dans l'enseignement et la pratique du droit, la structure du cabinet juridique de demain ou la future capitale juridique mondiale.

Une partie importante du cours se déroule en ligne, lors de rencontres virtuelles entre les étudiants et leurs mentors universitaire et professionnel, lesquels œuvrent aux quatre coins de la planète.

À propos de la Faculté de droit de l'Université de Montréal

La Faculté de droit de l'Université de Montréal est l'une des plus importantes et des plus dynamiques au Canada et dans la Francophonie. Fondée en 1878, riche d'une grande tradition en enseignement et en recherche, la Faculté est engagée dans un processus de développement continu en tant que centre d'excellence en enseignement et en recherche juridique. Pour plus de renseignements sur notre institution, consultez le <http://www.droit.umontreal.ca>